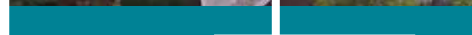


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2021



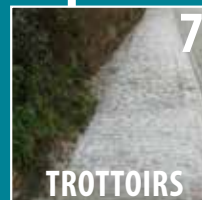
n°179



DOG ID/CAT ID



FERME SOLAIRE



TROTTOIRS

EDITO Pour encore mieux vous servir

Beaucoup d'entre vous ont connu le siège du CLI et le bureau de la poste, tous deux situés à côté de la maison communale. Depuis plus d'une douzaine d'années, le bâtiment est vide et plusieurs propositions ont été avancées par les législatures précédentes pour des aménagements mais sans volonté réelle de les faire aboutir. Ce bâtiment est devenu petit à petit un véritable chancre (châssis pourris, envahissement par les pigeons, 5cm de fientes sur les parquets, corniches percées, écoulement d'eau sur la façade, ...).

Il est donc grand temps de le réaménager pour les raisons suivantes :

- Une demande du personnel administratif d'avoir des locaux mieux adaptés pour recevoir les citoyens et de pouvoir travailler dans de meilleures conditions. A l'heure actuelle, certains agents n'ont pas de bureau digne de ce nom et doivent partager des espaces non adaptés. A cela s'ajoutent de nouvelles matières comme le Plan de Cohésion sociale, l'énergie, le DPO (RGPD) nécessitant du personnel supplémentaire qui doit travailler dans des bureaux exigus et où la confidentialité ne peut être garantie.
- Une demande des personnes à mobilité réduite et des personnes ayant des difficultés de se déplacer qui constatent qu'il leur est impossible d'accéder à de nombreux services de la commune et du CPAS mais également aux salles de réunion et de mariages.
- La volonté d'une synergie plus forte entre la commune et le CPAS.

La Région wallonne aide toutes les communes à travers un Plan d'Investissement Communal (PIC) qui vise des investissements dans les bâtiments publics et dans les voiries. Le montant initial

accordé à la commune d'Ittre était de 394.000 € pour 3 ans.

Ce plan permet aux communes de planifier des travaux dont le montant se situe entre 150 à 200% du montant initial prévu et subsidie ces travaux à raison de 60 %, auxquels 5% sont ajoutés pour les frais d'études.

La Région, en demandant aux communes de planifier des travaux entre 150 et 200% du montant initial souhaite ainsi se prémunir de l'abandon d'un projet pour une raison ou l'autre (problème d'urbanisme, manque de temps, de moyens financiers, contestations...) et qui aurait alors pour conséquence de ne pas utiliser l'enveloppe totale des subsides escomptés.

C'est ainsi que furent proposés et approuvés 3 projets au Conseil communal du 30 avril 2019 :

- Egottage des rues du Bilot et de Thibermont : 437.638,10 €
- Rénovation et amélioration de l'accessibilité du Centre Administratif : 888.412,12 €
- Réparation et rénovation du mur du cimetière de Virginal : 80.000 €. (Celui-ci passera dans le prochain PIC pour pouvoir bénéficier de 60% de subsides)

Ittre a vu son enveloppe augmentée à 407.738,43 € sans oublier que la Région intervient aussi dans les égouttages pour un montant de 350.907,44 €.

Donc l'intervention totale de la Région wallonne est de : 407.738,43 € + 350.907,44 € = 758.645,87 €.

Dernier élément important dans ce plan d'investissement, les marchés doivent être attribués au plus tard pour le 31 décembre 2021. Si ce n'est le cas, non seulement le subside est perdu et est redistribué aux communes « bons élèves », mais en plus l'enveloppe est diminuée lors du prochain PIC.

Face aux problèmes avec les Papeteries de Virginal et NLMK, nous avons revu le projet d'extension du centre administratif avec l'architecte afin de réduire certains postes.

Malgré une grande attention portée à la performance énergétique du bâtiment (isolation complète de la nouvelle annexe, isolation de la toiture, des planchers, remplacement des vitres par du double vitrage, etc.), les suggestions émises lors du dernier conseil communal ont été prises en compte et il a été décidé que l'isolation intérieure des murs de l'ancien bâtiment non prévue initialement sera réalisée par le service travaux.

Ce montant important de 750.000 € pour cette rénovation permettra de réhabiliter :

- Un espace communal de plus de 550 m² d'accueil du citoyen
- Nous sommes plus de 7000 citoyens à Ittre. En empruntant 400.000 € sur 20 ans (ce qui ne sera certainement pas le cas grâce à notre bonne gestion depuis 2 ans). Cela représente un remboursement de 21.000€ par an.
Soit 3 € par habitant et par an.

Est-ce trop cher pour que notre (votre) personnel travaille dans de bonnes conditions ?

Est-ce trop cher pour que les personnes à mobilité réduite ou âgées puissent accéder à un grand nombre de services ?

Est-ce trop cher pour que l'on anticipe l'avenir avec une meilleure collaboration entre commune et CPAS ?

Pour nous c'est **NON**. Et pour vous ?

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



LE CYCLISME ÇA T'INTÉRESSE??

ALORS ON A BESOIN DE TOI !!

Dans le cadre de l'appel à projet « commune pilote Wallonie cyclable », une commission communale vélo doit se mettre en place.

Celle-ci sera composée de cyclistes aux profils les plus divers possibles et d'autres associations de cyclistes au quotidien.

Une commission communale vélo est une assemblée qui sert de plateforme du développement cyclable au niveau communal.

Son objectif est une meilleure intégration des enjeux cyclables dans la politique communale et notamment dans les aménagements de l'espace public.

La commission vélo a pour principale mission la coordination et l'information (stratégie, monitoring...) entre les acteurs du développement cyclable et plus précisément de :

Garantir la concertation entre

- Les différents services de la commune impliqués dans la politique cycliste ;
- L'autorité régionale ;
- Le secteur associatif (acteurs de terrains)



Informers les acteurs sur le suivi de la politique cyclable et sur les investissements programmés.

La forme d'une telle commission et le nombre de ses membres sont relativement libres, mais une commission communale vélo devra être composée au minimum :

- Des autorités locales : délégués de la CCATM, représentants des services techniques et autres (Urbanisme, Police) ...
- Des autorités régionales : Direction des Routes du SPW MI de la zone concernée, autres directions du SPW MI, AWSR, OTW (TEC) ...
- Des représentants des usagers.

INTÉRESSÉ?

Ta candidature devra être rentrée pour le 25/05/2021 au secrétariat , rue planchette, 2 à Ittre ou secretariat@ittre.be.



Nouvelles plantations, nouvelles pelouses autour de la salle polyvalente



Reaménagement de l'entrée de l'école communale maternelle de virginal



STAGES BABYSITTING, BEPS ET VIDEO POUR LES JEUNES ITTROIS.

Cette année encore, la commune d'Ittre participe à l'action « Déliber-toi ».

Ce projet positif et participatif donne la possibilité aux jeunes du secondaire de s'engager dans des stages entièrement GRATUITS, partout en Brabant wallon.

CONCRÈTEMENT ?

Plusieurs domaines de stages sont proposés: actions citoyennes, formations, découverte de métiers, sports, culture et exceptionnellement en soutien scolaire.

POUR QUI ?

Ce projet vise TOUS les jeunes âgés entre 12 et 21 ans.

QUAND ?

L'édition «Summer 2021» se déroulera entre le 20 juin et le 31 août 2021 (les stages qui pourront s'organiser seront visibles dans « découvrir nos stages »)

COMMENT ?

En créant un compte sur www.deliberetoi.be et en s'inscrivant au stage de son choix !

Attention, le nombre de places est très limité !

ET À ITTRE ?

Nous proposerons 3 stages sur l'entité d'Ittre avec, pour certains, une priorité aux jeunes de nos trois villages.



Face Com: La video comme moyen d'expression

Atelier d'expression des jeunes par la création d'un court métrage.

Du 16 au 18 août 2021 - de 09:00h à 17:00h à la salle des jeunes à Virginal

Brevet européen de premiers secours (BEPS)

Formation de deux jours qui a pour objectif de rendre chaque citoyen capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours.

Le 1er et 2 juillet 2021 - de 09:00h à 16:00h à la salle Planchette à Ittre

Babysitting

Formation de trois jours, en collaboration avec la commune de Braine-le-Château, qui a pour objectif d'apprendre aux jeunes les bases du babysitting.

Les dates et lieux seront bientôt communiquées sur le site de « Déliber-toi ».

PLUS D'INFO ?

Contactez Lionel Lattenist, éducateur de rue, l.lattenist@ittre.be, 0484/63.29.23

Ce mardi 23 mars, la 1^{ère} maternelle A de **l'école communale d'Ittre** visite **l'Africa Muséum** à Tervuren.



Devant l'entrée du musée



Décollage immédiat, en route pour l'Afrique

Ce mercredi 21 avril, la 1^{ère} maternelle A de **l'école communale d'Ittre** s'est rendue à la **Ferme de la Vallée** située à Genappe. Au programme atelier sur le pain et nourrissage des animaux.



La basse-cour



Préparation du pain avec notre animateur Bertrand



Les brebis et leurs agneaux



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS ET CHIENS IDENTIFIÉS

Dès le 1er mai 2021, l'accès aux données associées aux animaux identifiés sera bloqué suite à une mise en conformité liée à la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD).

Cela signifie que si votre compagnon se perd, l'accès à vos coordonnées sera limité voire impossible. Il sera donc conduit en refuge et cela induira un coût pour le propriétaire.

Pour éviter cela et afin de rendre vos données à nouveau accessibles aux services de police notamment, vous devez donner votre accord explicite via les plateformes **DogID** et **CatID**. Vous aurez besoin de votre carte d'identité et d'un lecteur de carte électronique.

Toute la procédure se déroule sur ces 2 sites internet:

- Pour votre chien : <https://online.dogid.be/>
- Pour votre chat : <https://online.catid.be/>

La procédure est la même pour les deux plateformes. **Pensez-y cela peut être utile**



VACCINATION COVID 19:

UTILISATION DU MINIBUS TRANS'ITTRE

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre le Coronavirus, la Commune vous rappelle la possibilité de faire appel au minibus **Trans'Ittre** afin de vous rendre au centre de vaccination.

Consultez les **conditions et tarifs** en visitant la page dédiée sur notre site: <https://www.ittre.be/annuaire/administration-communale/transport-communal-trans-ittre> ou en **scannant ce QR Code**



EN 5 ÉPISODES,

ALLONS À LA RENCONTRE DES ANIMAUX SAUVAGES ET DOMESTIQUES DE NOTRE RÉGION ET DE LEUR BIEN-ÊTRE.

ÉPISODE 2: LE JARDIN DES ENFANTS

Les enfants sont pleins de vie; leur offrir une partie du jardin leur permettra d'y dépenser leur trop-plein d'énergie. Le jardin est un merveilleux endroit pour développer la créativité et satisfaire le besoin de découverte des enfants.

Surtout ne les forcez pas : leur esprit curieux est toujours en alerte, et lorsqu'ils vous verront travailler au jardin, ils viendront vite vous demander de vous aider.

Inutile de leur laisser tout le jardin (ils en auraient d'ailleurs vite assez). Réservez-leur des coins bien à eux : pelouse pour les jeux de ballon, partie du potager pour leurs cultures, coin sauvage pour découvrir plantes et animaux, ...



En savoir plus? retrouvez l'article complet sur le site communal: <https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/environnement/bien-etre-animal/hs-02-le-jardin-des-enfants.pdf/view> ou scannez le QR code ci-dessous.

Au sein de cet article, édité par l'asbl «Les amis des animaux» vous pourrez notamment retrouver quelques précisions et/ou conseils sur:

- Pourquoi jardiner avec les enfants ?
- Des plantes pour le jardin des enfants
- Les animaux du jardin.
- Construire une cabane ou fabriquer un sifflet ?



Scannez-moi pour plus d'infos





UN AVENIR POUR NOTRE COMMUNE

Depuis des dizaines d'années, nous entendons au sein des conseils communaux : « Il faut faire quelque chose si on n'a plus les Forges de Clabecq et les Papeteries. »

Effectivement, ces deux sociétés nous ont permis de vivre pendant des décennies dans une certaine insouciance.

Après la perte définitive des Papeteries de Virginal en 2018, après la restructuration importante des Forges de Clabecq la même année, il était du devoir du Collège de prendre les dispositions pour garantir à Ittre son avenir en tant qu'entité indépendante.

Nous avons des atouts indéniables :

Les Forges de Clabecq sont toujours en activité et représentent, outre l'emploi, «bon an mal an» un revenu pour la commune d'environ 2.400.000 € (sur un budget de + 12.000.000 €).

A cela s'ajoute environ 900.000 € provenant du plan Marshall - contribution que verse la Wallonie à la commune pour compenser la perte de revenus du fait des investissements de NLMK.

Pour bien vous donner l'ampleur de ce revenu, il faudrait implanter sur le territoire d'Ittre 188 éoliennes pour compenser les revenus de NLMK (17.500 € par éolienne de revenu pour la commune).

Comme autres atouts : nous avons le canal, l'autoroute, des sites industriels, plus de soixante hectares de terrain appartenant à la Région wallonne tout en préservant aussi deux atouts essentiels aux yeux de tous : notre ruralité et notre force culturelle.

Fin de l'année 2018 et début 2019, nous avons réalisé un tour de nos ministres wallons et fédéraux, de la Province et de l'Inbw.

De ces rencontres et de l'analyse de nos forces et nos faiblesses 4 pôles sur le territoire d'Ittre sont à développer : **le site des Papeteries, les activités de et autour de l'incinérateur, le tourisme et la culture.**

Malheureusement en mars, le Covid a stoppé ce bel élan, mais nous avons repris nos pérégrinations en septembre avec des résultats concrets.

C'est ainsi que le 7 octobre, une réunion très importante s'est tenue à l'initiative du Ministre Borsus avec la présence de son chef de cabinet, des représentants de la Province, de l'Inbw, de la Sarsi, de la Sogepa et bien sûr de la commune.

Il a été décidé la création de 3 comités.

- Un comité pour le site de la Papeterie sous la conduite de la Sogepa
- Un comité pour l'Unité de Valorisation Energétique (Incinérateur) dirigé par l'Inbw.
- Un comité de développement touristique près du canal sous l'égide également de l'Inbw.

A cela s'ajoute une collaboration entre la Province et la Commune pour la création d'un véritable pôle culturel à Ittre.



LE SITE DES PAPERIES.

Superficie 16 hectares - Plan de secteur : Zone Activité Industrielle.

Ce site appartient à la SOGÉPA dépendant de la Région wallonne.

Après 2 faillites successives, des firmes papetières se sont intéressées au site mais se sont désistées préférant aller s'installer pour les unes dans les pays de l'Est européen et pour d'autres de ne plus investir à cause de la situation due au Covid.

Le gros problème résidait aussi au niveau des machines qui sont la propriété d'un groupe d'investisseurs français : Berivo. Ceux-ci mettaient de grosses exigences financières. De plus, l'inactivité des machines et le vol de câbles ne facilitaient pas la reprise.

Après plusieurs tentatives de rachat des machines par des entreprises étrangères, Berivo a décidé de les vendre à des ferrailleurs. Le démantèlement a commencé et une page très importante de notre commune se tourne.

Des sociétés immobilières se sont également intéressées au site souhaitant le raser, remettre une couche de terre de 3 à 4 m et ensuite construire 3 à 400 logements. La proximité du canal, de la Senette, du ravel et de Bruxelles étaient pour eux des éléments positifs très intéressants.

Le site étant en zone industrielle, cela nécessitait un changement de plan de secteur sans parler des problèmes de mobilité et d'infrastructures inadaptées sur la commune.

La Fonctionnaire-déléguée insistait sur le peu de terrains industriels dans le Brabant Wallon et qu'il fallait à tout prix les préserver.

Une piste est actuellement bien avancée et devrait, si tout va bien, se conclure dans le courant de l'été.

L'UNITÉ DE VALORISATION ENERGETIQUE - INCINÉRATEUR DE VIRGINAL.



Au cours de l'année 2019, de grandes discussions ont eu lieu au sein de l'Inbw et jusqu'au p a r l e m e n t

wallon pour, soit conserver nos deux fours ou se limiter à un seul four.

Si l'incinérateur ne tourne qu'avec un seul four comme le préconisent les groupes ECOLO et CDH en argumentant la baisse du tonnage des déchets ; évidemment lors d'une panne, d'un entretien, nos déchets devront partir vers Thumaide, Liège ou Charleroi.

Donc des coûts plus élevés pour les habitants et comme nous sommes obligés d'appliquer le coût vérité : augmentation de taxes et du prix de nos sacs poubelles.

N'oublions pas non plus que le personnel restera à peu près au même nombre pour un tonnage de déchets moindre donc augmentation du prix de l'incinération et donc celui-ci ne sera plus rentable ou avec un coût d'utilisation à la tonne très élevé qui se répercutera inmanquablement sur le citoyen.

Sans oublier le coût pour la planète avec l'augmentation du charroi pour aller conduire ces déchets vers les autres incinérateurs.

Pour notre part, nous favoriserons une autre piste de développement

A côté de l'incinérateur de Virginal, la Région wallonne est propriétaire d'environ 30 hectares de terrains situés en zone agricole.

Il est évident qu'outre les rentrées financières que l'incinérateur procure à la commune (300.000 €/an), il y a surtout l'envie de développer ce site en un pôle énergétique au cours des 10 à 15 ans qui viennent.

Avec la production de chaleur et de vapeur, l'incinérateur produit de l'électricité mais il reste encore une vapeur létale qui n'est pas utilisée.

Cette vapeur permettrait ainsi un développement à côté de l'incinérateur d'un complexe des productions agricoles, horticoles, d'algues sous serres ou tout autre produit.

L'Inbw souhaite aussi avoir l'accord de la Région pour implanter une unité de biométhanisation (production de CNG, de chaleur, d'électricité et de fertilisants pour l'agriculture...).

Il n'y a rien à faire, la sortie prochaine du nucléaire et le plan de relance nécessiteront de nouveaux moyens de production d'énergie.

C'est donc une véritable synergie que l'on souhaite mettre en place entre l'incinérateur et l'unité de biométhanisation pour que ce site devienne encore plus une véritable Unité de Valorisation Energétique et de valorisation du patrimoine foncier de la Région wallonne.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin communal avec le pôle culturel et le tourisme.



UNE FERME SOLAIRE BIENTÔT EN FONCTIONNEMENT

Sur l'ancienne sablière du Rouge Bouton, la firme DUFERCO a fait installer **3468 panneaux photovoltaïques** sur une superficie d'un peu plus de 2 hectares.

Ce type de complexe est également appelé : Ferme solaire.

Outre la valorisation de cette ancienne décharge, le second objectif est bien sûr la production d'énergie verte qui sera injectée dans un premier temps sur le réseau ORES.



Comparativement à la production d'électricité à partir d'énergie fossile, ce complexe permettra d'économiser **424 tonnes de CO²** par an, soit l'absorption d'une forêt de 100 ha.

Nous avons déjà contacté la société Duferco afin d'en faire un exemple dans la région pour faire profiter les consommateurs locaux de ce type de production d'électricité dans le cadre d'une «communauté locale d'énergie».

Nous attendons la mise en place d'arrêtés d'exécution au niveau du Gouvernement wallon. Un beau projet dans l'intérêt de nos concitoyens, de l'investisseur.

Nous avons demandé à notre nouveau conseiller en énergie de bien suivre ce dossier, en collaboration avec «Energ'ltre» qui peut jouer un rôle moteur dans ce projet.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BORNIVAL



Des travaux de confort et de sécurisation sur le réseau provincial «point nœuds» à hauteur de la rue de Bornival vont avoir lieu d'ici peu.

En effet, la Province, avec l'accord de la commune, va entreprendre des travaux qui permettront aux usagers faibles de rejoindre le Ravel 3 (canal) en partant de la piste cyclable de la rue du Croiseau (terminée en 2020) et ce en toute sécurité.

Ce tracé sera aménagé sur 1200 m.

Les premiers 200 m seront en bi-bande pour dissuader le passage des voitures.

Ce cheminement sera réservé aux cyclos, piétons, cavaliers et tracteurs (F99c). Nous espérons que vous enfourcherez votre vélo pour (re)découvrir notre belle commune à travers des endroits bucoliques en toute sécurité.



TROTTOIRS: QUELQUES RÉALISATIONS DU SERVICE TRAVAUX EN IMAGES AVANT/APRÈS





LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU CHÊNE:

MENACE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE ?



Les chenilles processionnaires développent leurs nids sur des chênes. Elles se déplacent en file indienne d'où leur nom (voir photo).



A cause de leurs poils très fortement urticants elles représentent un danger pour la santé des riverains de ces colonies.

Il est totalement déconseillé au particulier d'intervenir lui-même pour les éliminer.

Lorsque vous êtes concerné par une invasion de ces chenilles processionnaires sur des chênes vous



appartenant et que ces chenilles sont proches d'un lieu public (ex: plaine de jeu, ...) et représentent un danger pour vous et pour les personnes qui fréquentent ce lieu, contactez une société spécialisée à faire intervenir dans les 15 jours pour enlever les nids visés et avertissez votre administration communale pour qu'elle puisse faire un rapportage des nids confirmés à la Région Wallonne. Cela permettra de suivre l'évolution de cette chenille sur notre territoire.

Personne de contact :

ARIAS Marie-José

Conseillère environnement


067 79 43 49 - mj.arias@ittre.be

Pour avoir une confirmation de la présence de ces chenilles vous pouvez poser vos questions à :

chenilleprocessionnaire@spw.wallonie.be



NOUS AVONS NOTRE COORDINATEUR ÉNERGIE

Comme le prévoit notre signature de la convention des Maires en 2017, après la création du PAEDC (plan d'action énergie durable et climat) et avec l'aide financière d'un  subside Pollec 2020, nous avons recruté un coordinateur énergie à mi-temps avec la commune de Braine-Le-Château.



Mathieu Lemmens a commencé le 6/04/2021.

Son travail consistera à mener à bien toute une série de mesures liées à nos engagements envers la planète et à la diminution de notre empreinte écologique.

Mais pas que ...

Il s'occupera également des subsides en lien avec l'énergie, de trouver des solutions pour réduire les consommations énergétiques de nos bâtiments mais aussi de renseigner nos citoyens sur les différentes primes et aides octroyées par les différents niveaux de pouvoirs subsidiaires.

Le travail ne manque pas, mais ensemble on va y arriver.



SPORT'ITTRE INVESTIT BIENTÔT DEUX TERRAINS DE PADEL !



Grâce à un subside de la Province du Brabant Wallon, un projet padel va voir le jour en 2021.

Pour vous permettre de pratiquer toute l'année ce sport en plein essor, deux terrains couverts seront aménagés sur le site de Sport'Ittre à Virginal.

Le temps d'obtenir le permis d'urbanisme, nous espérons voir sortir de terre ce nouvel outil fin d'été, début d'automne.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'avancée de ce dossier et un album photos sera publié sur notre page Facebook pour vous permettre de suivre l'évolution du chantier.



SPORT'ITTRE SE SOUCIE DE L'ENVIRONNEMENT !

Dans les prochaines semaines, deux projets importants se concrétiseront au sein de la RCA Sport'Ittre.

Un nouvel éclairage LED sera ainsi installé sur le terrain de football numéro 2 dans le centre d'Ittre et 48 panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du complexe sportif de Virginal.

Les panneaux seront installés par l'entreprise locale « e-cOoon ».

La RCA remercie la coopérative locale « Energ'Ittre » pour sa très belle collaboration dans ce projet.



STAGES POUR ENFANTS : L'ÉTÉ SERA CHAUD À SPORT'ITTRE !

Durant deux mois, de nombreux stages seront organisés au sein de nos infrastructures.

Football, futsal, hockey, karaté, tennis de table, multisports... Il y en aura pour tous les goûts.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site web: www.sport-ittre.be





BETTERSTREET ??? kesako ???

Pour mieux comprendre, voici quelques témoignages d'utilisateurs(trices) de l'application.

- C'est une application pour smartphone. C'est simple et ça fonctionne !
- *Mais à quoi ça sert ?*
- Quand tu râles devant un dépôt sauvage, un banc cassé, un trou dans la route, ou un arbre tombé, tu ouvres l'appli, tu fais une photo, tu l'envoies avec un petit mot d'explication et youp, c'est parti !
- *Et puis ?*
- La commune envoie une équipe d'ouvriers et dans les 2 à 3 jours, le problème est résolu ! Ce n'est pas plus compliqué que ça. **A.L**

« J'utilise régulièrement BetterStreet pour signaler des arbres tombés ou menaçant de tomber sur des sentiers. En quelques jours, le problème est résolu. Il m'est aussi arrivé de signaler des situations dangereuses sur le territoire de Braine le Comte :

Le service Travaux d'Iltre s'occupe alors de transférer vers cette commune. Facile et efficace ». **D.V**

« Je ne connaissais pas BetterStreet. Mais c'est une excellente nouvelle car jusqu'ici je ne savais pas quoi faire des dépôts clandestins repérés lors des ballades... Or il y en a ! Vraiment utile !! ». **M.B**

Pour utiliser cette application, il vous suffit de l'installer, vous enregistrer et le tour est joué.



Merci pour votre aide !!!

Le service travaux et le service environnement font de leur mieux pour régler vos demandes.



KERMBOU@HOME

Le week-end du 24/04, nous organisons notre **Kermbou@home**.

Grâce à vous, cette première a été une belle réussite.

Ce n'est pas moins de **120kg** de pommes de terre, **25kg** de langue de bœuf, **520** boudins, mais aussi près de **250** entrées et plus de **300** desserts qui ont été cuisinés et empaquetés.

Malgré les conditions sanitaires, l'ambiance était au rendez-vous !

Dans l'espoir de vous compter encore parmi nos clients l'année prochaine pour notre traditionnelle kermesse mais cette fois-ci, tous ensemble !

L'équipe de l'Ecole Communale de Virginal et le Comité scolaire



EXPRESSION POLITIQUE IC

POURQUOI NOUS NOUS OPPOSONS À L'EXTENSION DU CENTRE ADMINISTRATIF ?

L'extension du centre administratif dans l'ancien bâtiment de la poste d'Iltre est un projet qui dort dans les cartons communaux depuis de nombreuses années. Pourquoi le concrétiser aujourd'hui, alors que tant de choses changent et que l'avenir qui se dessine après la pandémie sera bien différent de celui que nous avons imaginé ?

- 750 000€ avant pose de la première pierre pour cette rénovation en profondeur. Si la commune peut bénéficier de 273.263,97 € de subsides pour ce projet, elle devra emprunter le reste. Et ce sera l'augmentation de nos impôts qui remboursera ce projet pharaonique.
- C'est l'absence d'isolation des murs des espaces bureaux qui nous fâche le plus. Devant les défis énergétiques qui sont les nôtres, sachant que le Collège engage un conseiller en énergie, sachant que la commune a signé différents accords pour une réduction drastique de sa consommation énergétique et que le Collège proclame donner l'exemple à ses administrés, Nous sommes consternés qu'en 2021, une si lourde rénovation coûtant au bas mot 750 000€, ne prévoient pas l'isolation des murs intérieurs du bâtiment. Les ittrois payeront 3 fois la facture (financière, énergétique et environnementale). C'est irresponsable pour les générations futures.

Le Collège ne s'est pas expliqué sur ce choix comme il n'a fait aucune consultation citoyenne sur un projet qui concerne chacun de nous.

Une fois de plus, pas de communication, pas de transparence et pas de concertation.

Le chef de groupe IC

Mais les deux arguments qui ont emporté notre opposition à ce projet sont le prix et l'absence d'isolation de l'ancienne poste.



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

EO-LIEN?

Dans éolien, il y a le mot « lien ».

C'est sur le lien entre les citoyens et le monde politique que nous avons décidé d'intervenir lors du dernier conseil communal de mars. En effet, beaucoup se sont plaints du manque d'informations à propos d'un projet d'implantation d'éolienne sur Haut-Iltre. Après une première enquête publique et une étude d'incidence légale, dans quelques mois, les citoyens et nos autorités communales pourront se positionner par rapport à ce projet qui aura entre-temps pris une forme plus précise.

Si jamais le projet devait être accepté par la Région Wallonne, la commune pourrait-elle en tirer profit financièrement ?

Cette question ainsi que le déficit d'information dénoncé nous ont poussés à soumettre à notre bourgmestre et à son équipe de conseillers et échevins deux propositions.

Celle d'organiser une conférence d'information pour nous expliquer le projet en présence des différents acteurs du projet. Ensuite, de donner la parole aux citoyens à travers une consultation supervisée par un comité scientifique et soumettant un questionnaire à un échantillonnage

représentatif de toute la population

La deuxième proposition étant de charger l'agent en énergie récemment engagé par la commune d'étudier les retombées financières possibles en devenant partie prenante du projet dans le cas où il serait accepté par la Région Wallonne.

Nos deux suggestions ont été refusées.

Parce que d'une part, le conseiller en énergie sera occupé par d'autres tâches et que d'autre part, le collège refuse de prendre position sur le sujet.

Ce n'était pas notre demande.

Notre souhait était d'informer les citoyens, de les consulter et si nécessaire de les impliquer par le biais de la commune.

En un mot : d'établir le lien avec les citoyens et de le maintenir pour plus de transparence et de participation à la transition écologique et sociale pour laquelle nous maintenons notre engagement.

Pour le groupe PACTE



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au 067/79.43.25,
- soit par mail via population@ittre.be
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.



E-GUICHET : 24h/24 & 7j/7

Le «E-guichet» vous permet de demander le document dont vous avez besoin en ligne et ce, en quelques clics seulement et de manière sécurisée. Vous pouvez ainsi obtenir des documents tels qu'une composition de ménage, un acte de naissance, un extrait de casier judiciaire, ...



Comment faire?

Il vous suffit de vous connecter avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone via l'icône «E-guichet» sur notre site internet www.ittre.be. Identifiez-vous avec votre carte d'identité et votre lecteur de carte, avec vos token ou via «It's me» et recevez directement vos documents !



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



ÉTAT CIVIL : DU 16/02/2021/2020 AU 21/04/2021

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.

DÉCÈS

ESSELDEURS WILLAME (16/02/1929 – 14/02/2021)

LIÉNART GÉRARD (30/10/1930 – 16/02/2021)

TORMEN SANTINA (01/11/1933 – 16/02/2021)

DE BECK MICHEL (19/06/1933 – 17/02/2021)

GIROUD NELLY (07/04/1932 – 17/02/2021)

LARCIER ODETTE (10/02/1930 – 19/02/2021)

LAURENT MADELEINE (12/09/1930 – 19/02/2021)

LENS MARIA (29/05/1928 – 20/02/2021)

ROUSSEAU FRÉDÉRIQUE (27/05/1923 – 20/02/2021)

SCHEERLINCK ELIANE (26/10/1927 – 25/02/2021)

CHAPPELLE MICHEL (05/11/1938 – 26/02/2021)

DEHANT ROGÉE (30/09/1950 – 08/03/2021)

CARPENTIER DE CHANGY VIVIANE (31/05/1950 – 11/03/2021)

MERTENS JULIA (17/03/1928 – 11/03/2021)

DELGUTTE JOHNNY (30/11/1946 – 12/03/2021)

LANDUYT LOUIS (14/11/1937 – 29/03/2021)

CRISPEELS JULIA (26/09/1940 – 04/04/2021)

MINNE MICHEL (03/09/1951 – 11/04/2021)

MAYET FRANCINE (11/06/1934 – 15/04/2021)

BOURLEAU CHRISTIANE (22/09/1948 – 20/04/2021)

NAISSANCES

LOTHE ALEX né le 09/01/2021

ISABELLA VALENTINA née le 12/02/2021

MAGIS ALYX née le 17/02/2021

FUNCK VALENTINO né le 01/03/2021

DE THIER CHARLOTTE née le 10/03/2021

DOHMEN LILY née le 13/03/2021

MARIAGES

HORVATH MICHAËL ET

CABELLO DOBLAS VANESSA le 27/02/2021

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

25 MAI 2021

À 19 HEURES

EN VISIO-CONFÉRENCE

Retransmission en direct
sur la page facebook communale.
Lien au départ du site internet communal.

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**